des ſemences apportées de la Chine ; elles réuſſiſſent à ſouhait. Une racine laiſſée en pleine terre, expoſée aux rigueurs de l'hiver, pouſſa, le printems ſuivant, avec autant de force que celles qui avoient été renfermées dans une ſerre. Quelques années après, pluſieurs racines avoient deux pieds de longueur & un pied de circonférence. Les perſonnes commiſes à Paris pour viſiter les Pharmacies prirent cette rhubarbe pour la rhubarbe Aſiatique. Il a été reconnu qu'elle purgeoit auſſi-bien que celle-ci ; tous les effets enfin ſont exactement les mêmes.

Il ſuffit de ſçavoir qu'un gros de rhubarbe coûte à Paris de 6 à 10 ſous, que la livre contient 128 gros, & qu'une racine de quatre ans deſſéchée, peſe une livre & demie, pour calculer combien il ſeroit avantageux de recueillir nous-mêmes une plante ſi utile dans la Pharmacie. Il n'eſt pas douteux que la culture n'en réuſsit & elle eſt facile. La graine prend aiſément. Dans les Pays orientaux, on la laiſſe ſimplement tomber, & elle produit des plants nouveaux. Au printems on remue & retourne la terre auprès des racines, & l'on ſépare les rejettons enracinés pour gagner des plants. En été, on n'a qu'à arracher les mauvaiſes herbes ; comme les feuilles ſont fort larges, elles maintiennent la fraîcheur des racines ; il ne faut pas les arroſer. En automne, après la deſſication des feuilles, on arrache les racines propres à être employées, c'eſt-à-dire, celles qui ont entre trois & quatre pouces de diametre, & environ deux pieds de longueur. On les coupe par morceaux que l'on perce avec une tarriere pour les enfiler à une corde & les faire ſécher à l'air & non au feu. Nous croyons devoir remarquer que cette méthode qui eſt celle des Orientaux détruit une partie des racines, parce que ſouvent ce qui eſt autour du trou ſe pourrit ; & nous ne voyons pas de quelle utilité il peut être de les enfiler. C'eſt ſans doute pour cette raiſon que Triller préfere la rhubarbe en tranches non perforées. Les morceaux étant ſecs, on emporte avec une lime ou une rape ce qui eſt noir ou gâté. Une racine, de la dimenſion donnée, peſera environ une livre & demie ſéchée & nettoyée. Dans la plantation, elles doivent être éloignées d'environ trois pieds les unes des autres. Elles groſſiſſent beaucoup & perdent moins dans les deſſications, ſi elles ont occupé un terrein ſec & ſablonneux ; car le ſol gras & humide ne lui convient pas.

Le Mémoire de M. Rondeau, publié par M. l'Abbé Rozier dans le T. II de ſes Obſervations, 2^e. année, n'offre point d'autre vue nouvelle.

III.

Obſervation ſur un article de la Gazette.

Dans le N°. 63 de la Gazette, on lit l'article ſuivant. » Le Duché de Mecklem-» bourg a des Cultivateurs diſtingués. Un » d'entr'eux a imaginé une nouvelle char-» rue dont les roues ſont plus hautes que » celles des charrues ordinaires. Au lieu de » deux chevaux, elle n'en veut qu'un ; & » en moins de tems, elle fait plus d'ou-» vrage. Elle creuſe avec facilité des ſil-» lons de *cinq pieds de profondeur & de qua-» torze pouces de large.*

Nous aurions dû relever dans le tems l'invraiſemblance de ce dernier point. Pour réparer cette inattention ſinguliere, nous rappellons ici l'article, & nous prions le Correſpondant de qui nous l'avons reçu de prendre les éclairciſſemens néceſſaires pour le rectifier. Nous ſoupçonnons que la meſure attribuée à la largeur eſt celle de la profondeur, mais ſans pouvoir appliquer à aucune des dimenſions celle de *cinq pieds*. S'il étoit poſſible qu'une telle charrue exiſtât, il y auroit bien des Cultivateurs empreſſés à ſe la procurer. On deſireroit auſſi la charette du même Agronome, annoncée dans le même article, s'il y a moyen de la faire venir ſans trop de frais.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 3 Octobre 1772, au Mercredi 7 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 l. *le ſeptier ; idem* nouveau, de 20, 24 l. 10 ſ. à 28 l. 15 ſ. ; *idem* au Port de la Grêve, de 24 à 28 l. Le ſeigle, de 15 l., 15 l. 10 ſ. à 15 l. 15 ſ. ; l'orge, de 9, 11 liv. 15 ſ. à 12 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 3 Octobre 1772 au Mercredi 7 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23 à 24 livres 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 20, 21 l. 10 ſ. à 23 l. 10 ſ.; *id.* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. *le ſept.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 10 Octobre 1772, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Octobre 1772.*

	H	ß	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	708		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	
Piaſtres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 10 Octobre 1771.*

Amſterdam	55 ½
Londres	31 ¼
Hambourg	183 ½
Madrid	15 4
Cadix	15 3
Livourne	95 ¼
Gênes	94 ¾
Lyon, *Saints*	⅝ p. 0/0 p.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de Ville, 6 dern. mois 1771 & 6 p. mois 1772.

Du Merc. 7 Oct. 1772.		Du Jeudi 8.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*	
Radix, ſix dern. mois 1771.	Z.	Deſchapelles, 6 p. mois 1772.	A.
Roytier, ſix prem. mois 1772.	A.	Courmont, *id.*	B.
Gautier, *idem.*		Delagarde, *idem.*	E.
Boutray, *idem.*		Nau, *idem.*	C.
Deſplaces, *idem.*	C.	S. Janvier, *id.*	
.....		*Du Vendredi 9.*	
.....		Lempereur, ſix d. mois 1772.	A.
.....		Rouillard, *idem.*	
.....		Penchain, *id.*	C.
.....		Patu, *idem.*	M.
.....		Boſcheron, *idem.*	B.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1772.	*Jeudi 8.*	*Vendredi 9.*	*Samedi 10.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1265 62 ½ 65		1257 ½
D°. 16/25es. à 7 cou.			
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct.		FESTE.	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Mardi 20 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 28 Septembre.*

LE 20 de ce mois, le vaiſſeau de la Compagnie Aſiatique, le *Vœu de l'Empire*, arriva ici des Indes orientales. Le 21, le Capitaine Wilkens arriva de Sainte-Croix; il a été 15 jours dans ſon trajet.

La navigation s'eſt ſoutenue juſqu'à ces derniers jours, autant que la ſaiſon peut le permettre. Quelques navires, la plûpart chargés de grains, ont encore paſſé le Sund en dernier lieu. Pendant quelque tems, on a vu arriver à Helſingor juſqu'à quatre cens bâtimens & au-delà par ſemaine.

ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 4 Octobre.*

L'hiſtoire de la Pologne & de la Lithuanie eſt devenue celle des loups. On remarque, ſur-tout dans le Duché, que ces animaux, le gibier & les bêtes fauves s'y ſont prodigieuſement multipliés. Des troupeaux de chevres & de moutons dont ce pays abonde ont été dévorés, principalement aux environs de Polozk. Ceux qui trouvent qu'il vaut mieux avoir des fourrures que des ſubſiſtances, penſent que ces ravages ne ſont rien en comparaiſon du parti que l'on tire des chamois, des martres, des bievres, des élans &c. C'eſt un commencement d'apologie de la guerre & de la barbarie.

DE LUBECK, *le 2 Octobre.*

Il eſt parti, cette année, de l'Elbe 53 vaiſſeaux, la plûpart de Hambourg, pour la pêche de la baleine & du chien-marin. A la réſerve de deux Hambourgeois, *l'Eſpérance* & la *Patience*, qui ont péri, ils ſont heureuſement de retour. La totalité de leur pêche monte à 142 poiſſons un tiers, 4242 quards (poids de Hambourg) de côtes, 3046 de graiſſes de chiens & de veaux-marins.

DE DRESDE, *le 4 Octobre.*

La cherté des grains & la miſere publique avoient engagé, l'année derniere, S. A. E. à ſuſpendre la perception des droits anciens ſur cette denrée. Comme la récolte a été abondante, & que le prix des comeſtibles baiſſe tous les jours, il a paru que les Peuples devoient être en état de ſupporter cet impôt. (*Voyez notre derniere Gazette.*) En conſéquence il eſt remis en vigueur pour le ſoulagement des Finances, attendu qu'il n'avoit été ſuſpendu que pour le ſoulagement du Peuple. Quant au droit établi en 1767 & confirmé en 1769, ſur l'importation des grains étrangers, il ne ſera pas encore payé juſqu'à nouvel ordre; & le premier ne ſera ainſi ſupporté que par les Cultivateurs.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ITALIE.

DE TRIESTE, *le 29 Septembre.*

Dans le courant de ce mois, il eſt arrivé un aſſez grand nombre de bâtimens de divers pays. Leurs principales cargaiſons étoient en denrées, bleds, fruits, riz, ſel, capres, tortues, légumes, fromages, huiles.

DE GENES, *le 31 Septembre.*

Dans le courant de ce mois, notre territoire a eſſuyé toutes ſortes d'intempérie, pluies, grêle, vents &c. Pluſieurs bâtimens ont été endommagés ou briſés ici & dans la Riviere du Levant.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 8 Octobre.*

Dans l'état où ſe trouvent les affaires de la Compagnie des Indes, la Banque a refuſé aux Directeurs de lui prêter juſqu'à ce que ſa dette actuelle ſoit premiérement liquidée. C'eſt en conſéquence de ce refus, qu'on négocie avec le Gouvernement pour un emprunt. Le payement du ſecond terme des 200,000 liv. de ſubſide ſera ſuſpendu, juſqu'à ce que la Compagnie ait pourvu à celui des billets tirés ſur elle.

On écrit de Charles-Town qu'un parti d'Indiens a commis des violences au Fort Chartres, & qu'un autre a maſſacré pluſieurs perſonnes qui s'établiſſoient ſur le Miſſiſſipi.

Nous venons d'apprendre encore de Cumberland, de Carliſle &c, de nouveaux dommages cauſés dans les Villes & dans les campagnes par les pluies & les débordemens.

Un grand bâtiment François, appellé *l'Orléans*, Capitaine la Motte, a entiérement péri ſur la côte: l'équipage a été ſauvé.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 8 Octobre.*

Le mois de Septembre a été remarquable par les plus ſingulieres intempéries. Il n'étoit jamais tombé une pluie auſſi forte que celle du 16; jamais on ne reſſentit une chaleur auſſi vive que celle du 27. Les vents, les pluies, les beaux jours ſe ſuccédoient & s'entremêloient. Tandis que nous avions ici la pluie la plus abondante, ſans vent, le vent le plus furieux regnoit à une lieue d'ici ſans pluie. Notre territoire, un des plus beaux qu'on puiſſe voir, a beaucoup ſouffert, la vigne ſur-tout.

A l'exemple de MM. les Prévôt & Echevins de la ville de Paris, nos Magiſtrats ont fait publier une inſtruction concernant les noyés. Un Citoyen bienfaiſant (M. Michel) offre de fournir les ingrédiens & d'adminiſtrer *gratis* les remedes qui leur ſeront néceſſaires toutes les fois qu'il en ſera requis.

Le 18, un bâtiment Napolitain, venu d'Alicante, ramena huit Paſſagers de la barque *Jeſus-Marie-Joſeph* qui a péri ſur la plage de cette derniere Ville.

Pluſieurs navires ſont en charge pour les Iſles. La *Nymphe* & le *Poſtillon* ſont derniérement revenus de la Guadeloupe & du Port-au-Prince. Le ſenaut le *S. Pierre* eſt parti pour la Martinique. *L'Expédition*, le *Neptune*, le *Preſſigny*, trois navires de S. Malo, ont apporté de Terre-Neuve 12,800 quintaux de morue.

Du 16 au 29, il eſt entré 53 bâtimens François & 21 Etrangers; il en eſt ſorti 88 François & 30 Etrangers. Il eſt arrivé dans cet intervalle 2292 milléroles d'huile & 11100 charges de bled. Cette derniere denrée, à la réſerve de cent charges, provenoit entiérement de la Barbarie; une grande partie étoit pour le compte de la Compagnie Royale d'Afrique.

DE LYON, *le 8 Octobre.*

Les vignobles qui nous entourent ſont actuellement vendangés; après avoir éprouvé de fâcheux contretems par des pluies conſidérables depuis que cette récolte avoit commencé à être levée. C'eſt ſur-tout le 26 & le 27 Septembre que l'on a été tourmenté par ces pluies qui ont abattu & enterré beaucoup de grains des raiſins de la meilleure qualité.

L'on aura plus de vin qu'on ne l'eſpéroit. Le grain du raiſin eſt plein, & creve même fort aiſément. Le beau tems revenu eſt propice aux ſemailles, & tout nous promet une

ſubſiſtance plus facile & plus abondante que dans ces dernieres années.

Le payement s'eſt fait facilement: l'argent n a point été rare. Les ſoies ſont toujours fort cheres.

De Dunkerque, *le 9 Octobre.*

Du 15 au 30 Sept., il eſt entré dans ce Port 47 bâtimens chargés de thé, ſel, fayance, toile cirée, morue, papier, huiles d'olive, de chanvre & de baleine, ſavon, bled, farine, raiſins en caiſſe, ſucre, café, fer, tabac, riz, genievre, charbon de terre, plomb, meules, ardoiſes, coton, laine, chanvre, vin, planches, poivre, azur, piment &c.

Les eaux-de-vie baiſſent depuis quelque tems; elles ſont de 24 patards à 23 & demi. Les prix des autres denrées varient pareillement. Le café de Saint-Domingue vaut 13 ſ. à l'entrepôt.

Le brigantin, la *Magdeleine*, de 160 tonneaux, en charge pour le Cap François, partira dans le courant de Novembre: il recevra fret & Paſſagers. S'adreſſer au ſieur *Pion*, Intéreſſé, ou au ſieur *Laſitte*, Courtier dudit navire.

De Lille (*en Flandre*), *le 9 Octobre.*

L'huile de colſat vaut 59 florins, le baril de 50 pots, peſant 190 à 192 livres. Le colſat ſe vend environ 11 fl. la raziere.

La navigation de la Haute-Deuſle, interrompue depuis le 1 Septembre, ſera entiérement libre Lundi prochain.

Une Ordonnance de Police du 3 a taxé le prix de la biere à 26 doubles le pot en Ville, & 22 dans la Banlieue.

De Nancy, *le 8 Octobre.*

Il y a eu une diminution dans le prix des grains, mais moins forte qu'on ne le deſire. La Cour Souveraine avoit permis à l'Abbaye de S. Maxence de Treves, de tranſporter dans cet Electorat, les grains provenant des terres que cette Abbaye poſſede dans la Lorraine Allemande. Son Arrêt a été caſſé par un Arrêt du Conſeil d'Etat que l'on vient d'afficher dans cette Province.

De Langres, *le 12 Octobre.*

Depuis le 16 Septembre, les grains ſe ſont ſoutenus dans nos Marchés au prix de 4 l. 4 ſ. à 4 l. 10 ſ. le bichet; & le pain va de 1 ſ. 10 d. à 2 ſ. 10 d.

Les vendanges de nos cantons ſont très-abondantes. On trouve un quart & plus de raiſin qu'on ne comptoit. On commence à faire les vins qui ne paroiſſent pas bien fumeux. Les raiſins n'ont pas mûri, autant qu'on l'eſpéroit: ce qu'on attribue à la grande abondance de pluies tombées depuis deux mois. Nous eſpérons néanmoins que l'hiver bonifiera nos vins.

De Rouen, *le 14 Octobre.*

Le tems eſt, dans tous nos cantons, des plus favorables pour les ſemailles: celles qui ſont déjà faites, levent même trop; s'il ſurvenoit une gelée un peu forte, elles ſeroient endommagées. On travaille vivement à la récolte des poires & pommes: quoiqu'il n'y en ait qu'en très-petite quantité, on aura encore plus de cidre qu'on ne l'imaginoit; car le fruit rend beaucoup de jus. L'été a été fort propice: des chaleurs modérées par des pluies qui ſont toujours venues fort à propos & qui ont diſcontinué de même ont produit ce bon effet. On croit que le cidre vaudra à la Foire Saint-Martin 60 liv. le muid.

La récolte des lins a été aſſez belle, ce qui en a fait un peu baiſſer les prix. Cependant l'huile de cette graine ainſi que celle de rabette ſont toujours exorbitamment cheres: elles valent 92 liv. le baril de 120 bouteilles de Paris.

Les marchandiſes des Iſles, ſi l'on en excepte le café, ſe ſoutiennent aſſez, l'indigo ſur-tout. En revanche, le café eſt ici, comme au Havre, à bas prix. Le S. Domingue vaut 13 ſ., & le Martiniquois 16, en entrepôt, poids de 106 livres. Il en eſt arrivé, depuis trois ſemaines, pluſieurs navires chargés, entr'autres un de 200 tonneaux. Cette grande abondance durera, dit-on, long tems, parce que les Colons, vu le haut prix où il étoit, il y a deux ou trois ans, ont mis beaucoup de terrein en café. Nous avons ici de riches maiſons qui font ſur cet objet des ſpéculations conſidérables, ce qui ſeul produit un débouché.

DE BRIE-COMTE-ROBERT, *le 16 Octobre.*

Le mois dernier, il arriva dans notre voiſinage un phénomene aſſez remarquable. Dans la cour du château de Servon, entre Groſbois & cette Ville, il y a un très-gros arbre ſur lequel les moineaux des environs viennent ſe coucher. Pendant la nuit il y eut un ouragan conſidérable avec tonnerre & pluie mais ſans grêle. Les gens de M. le Comte de Servon trouverent à leur réveil plus de ſix cens moineaux morts ſous cet arbre, ſans que l'arbre fût aucunement endommagé, & ſans que les oiſeaux euſſent aucune marque qui pût indiquer comment ils avoient péri. Les gens du pays les ont mangés, les ont trouvé fort bons & n'en ont point été incommodés.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre de M. Charlemagne, Fermier général à Bobigni, près Pantin, à M. Mauffray, Curé de Plétan en Bretagne, ſur divers objets intéreſſans pour l'Agriculture. Ce 19 Septembre 1772.

J'ai reçu, mon très-cher & digne Paſteur, votre lettre datée de Plétan en Bretagne du 19 Août 1772. J'apprends avec bien de la ſatisfaction que les Garçons Laboureurs que j'ai envoyés dans votre Paroiſſe y font des progrès utiles.

Par réciprocité, je vais vous rendre compte de nos récoltes. Nos bleds en général grainent peu, mais ils rendent beaucoup de farine. J'en ai fait l'eſſai & j'ai trouvé que deux ſeptiers & un minot de bled, meſure de Paris, de la récolte actuelle, avoient rendu autant de farine & de meilleure qualité, que trois ſeptiers de la même meſure de la récolte derniere : ce qui nous met au moins au niveau, & je penſe que le bled n'augmentera pas ; je le ſouhaite.

Comme vous êtes un très-bon Phyſicien, je veux vous conſulter ſur une eſpece de diſpute que j'eus ce mois d'Août dernier à l'Ecole d'Agriculture d'Annel avec M. Sarcey de Sutieres. Il prétend que la nielle ne vient que des labours, & que ceux des Laboureurs qui labourent en planches bombées, comme il fait, n'ont jamais de nielle dans leurs bleds. Je penſe au contraire que la nielle ne provient que de l'influence du tems & non des labours. Sauf vos lumieres ſupérieures, M., voici mon opinion. Le ſoleil attire les brouillards dans la baſſe partie de l'atmoſphere, & lorſque cette petite pluie tombe, ſi le ſoleil ne luit point, les bleds ne ſont jamais endommagés ; au contraire lorſque le ſoleil paroît, on voit l'épi de bled marqué, ſemblable à quelqu'un qui a eu la petite-vérole ; & du côté oppoſé au ſoleil, l'épi de bled & le tube ſont blancs ſans aucune tache. Je dis plus, ſi l'on avoit aſſez de monde pour paſſer le cordeau & faire tomber la nielle de deſſus les bleds, avant que le ſoleil parût, on les préſerveroit de cet accident. J'ai vu pluſieurs fois ſur le même épi de bled niellé & ergoté, les lobes ou mailles du haut de l'épi qui ſoutiennent les premieres : lorſque la nielle tombe & qu'elle trouve un vuide, elle s'inſinue dans les mailles où eſt renfermé le grain de bled, elle y forme une eſpece de maſtic & le prive, par cet accident, de recevoir les ſucs nourriciers qui lui ſont propres pour ſa fécondité. Le grain de bled vient beaucoup plus gros qu'il ne doit être & tombe en pouſſiere quelquefois noire, ou d'autre couleur. Pluſieurs Phyſiciens prétendent que l'ergot ne provient que de la préparation des ſemences, mais je ſçais par pratique le contraire. A l'égard de la nielle, M. de Sutieres eſt le ſeul qui prétende qu'elle provient des labours.

Vous me faites l'honneur de m'inſtruire de ce qui ſe paſſe en Bretagne, à mon tour, je vous ferai part de ce que j'ai vu en France. Au mois de Mars dernier, je fus auſſi chez M. de Sutieres. Une partie des labours étoient faits pour ſemer les avoines. Les planches ſont de douze raies. On fait une dérayure & on ne leve point le *frayon* ou *créteau*. Ce terme n'eſt point François, mais il eſt uſité parmi les Laboureurs. Comme la terre d'Annel eſt ſur une éminence & que l'eau ne ſéjourne point ſur la ſurface, j'eus l'honneur d'obſerver à M. de Sutieres qu'il conviendroit de tourner vingt-quatre raies à droite & trente-ſix raies à gauche, ce que nous appellons *endoſſer* & *fendre*, &

avoir ſoin de lever le frayon ou créteau : que dans ſoixante raies il ne s'en trouveroit qu'une ſeule de vuide; qu'au contaire, ſuivant la culture de l'Ecole d'Agriculture, toutes les douze raies une dérayure, dans ſoixante, cela fait bien cinq, & cinq frayons ou créteaux, ce qui fait dix raies en pure perte au lieu d'une. Auſſi ont-elles rendu peu d'avoine, & certaines preſque rien.

J'ai une autre grace à vous demander, mon cher Paſteur, ſi vous faites prendre des taupes dans vos terres, & que vous puiſſiez me les envoyer vivantes, je joindrai les miennes aux vôtres, & je les enverrai toutes à M. de Sutieres. Je dépenſe 25 à 30 piſtoles par chaque année pour les faire prendre tant dans mes prairies artificielles que ſur mes autres terres. M. de Sutieres ſoutient qu'elles ſont beaucoup plus profitables qu'onéreuſes, parce qu'en fouillant la terre, elles tirent des ſels qui ſe trouvent ſur la ſuperficie du terrein; & lorſque la terre eſt couverte de neige, on paſſe la herſe avec des fagots d'épines, la neige en ſe fondant s'amalgame avec ces nouveaux ſels tirés par les taupes, & la récolte eſt bien plus abondante que ſur les terres où il n'y a point de taupes. Voilà ſa prétention. Ces idées ſont ſi neuves & ſi intéreſſantes qu'on ne ſçauroit trop les publier pour mettre tous les Amateurs d'Agriculture & ſurtout les Praticiens (comme ſont les gros Fermiers) dans le cas de faire ces expériences & de les multiplier. Je ſuis &c.

Signé, CHARLEMAGNE.

II.

Lettre ſur divers objets d'Agriculture. A Gournay ſur-Aronde, près Compiegne, 24 Août 1772.

Pourquoi vous ai-je promis, Monſieur, de vous envoyer de tems en tems quelques obſervations ſur l'Agriculture ? On en a tant fait de toutes les façons depuis dix ans, que je ne vois plus rien de nouveau à dire, quoique tout me paroiſſe encore à faire.

Si l'on remarque quelques progrès dans cette partie, ce n'eſt point à l'uſage des principes (qu'on ne lit pas ailleurs, que je ſçache, que dans le petit Ouvrage que je viens de donner au Public, *le Laboureur*, à Paris chez Jombert, rue Dauphine), mais c'eſt au prix pes grains renchéris qu'on les doit, & la cherté ne prouve pas tout-à-fait le ſuccès de l'Agriculture.

On a très-bien vu les abus dont cet Art eſt rempli, mais en y apportant moins de connoiſſance que de zele pour les déraciner, on y en a ajouté plus de nouveaux que l'on n'en a corrigé de vieux. Comme il ne m'eſt permis de parler que de ceux-ci, je vais en expoſer quelques-uns au ſujet de la moiſſon, tels qu'ils ſont ou du moins tels que je les vois.

Il ne s'agit point de ſçavoir s'il ſeroit plus avantageux de faucher le bled que de le ſcier; cette queſtion a été agitée & réſolue en faveur de la faucille, parce que l'on a prétendu que la faulx égrainoit : on s'eſt trompé, mais cela ne fait rien; c'eſt la même choſe, aux frais près, lorſqu'on coupe au pied comme ici. Je me propoſe donc ſeulement de faire voir les riſques que l'on court à laiſſer en javelles le bled coupé juſqu'à ce qu'il ſoit en état d'être voituré à la grange. Si le grain étoit bien mûr & la paille aſſez ſéche, il n'y auroit aucun inconvénient à le ſerrer à meſure qu'on le couperoit, comme dans les pays où l'on moiſſonne à un pied de hauteur : mais les premiers bleds que l'on coupe ici, n'étant pas encore aſſez faits, comme d'ailleurs le pied de la paille (fût-il ſans herbe) eſt toujours un peu moins ſec que le reſte, on eſt ſouvent obligé de les laiſſer pluſieurs jours en javelles avant qu'ils ſoient bons à être mis en tas. Tant qu'il fait beau tems, comme cette année-ci, tout va bien; mais quand la ſaiſon eſt pluvieuſe, comme les cinq ou ſix dernieres années, quel embarras ! quelle inquiétude ! Il faut ſuſpendre la coupe pour ſoigner le bled coupé : on court, au premier rayon de ſoleil, retourner les javelles mouillées : la pluie revient, ouvrage inutile, tems perdu. Voilà déjà la qualité du grain & de la paille altérée; & ſi le mauvais tems continue encore un peu, on ſerre de la paille pourrie & du bled germé. Mais comment s'y prendre pour mettre ce bled à l'abri de la pluie ? Il eſt un moyen très-ſimple, c'eſt d'en faire, à meſure qu'on le coupe, de petites meulettes ou beauges d'environ trente à quarante gerbes.....

(*L'Auteur décrit la maniere de faire ces meules, déjà rapportée dans notre Gazette & dans notre Journal*).

..... Si ces meules ſont bien faites, elles ne craindront ni le vent ni la pluie ; j'en ai vu paſſer une partie de l'hiver dans le champ, ſans que le bled fût gâté ; outre qu'il ſe bat mieux ayant été mis en meulettes, il y acquiert, avec une plus belle couleur, une qualité ſupérieure à celle du grain que l'on ſerre tout de ſuite. Un bled entaſſé moite en grand volume fermente ; la fumée renfermée, faute d'air, dépoſe ſur le grain qu'elle rend pâle & de mauvais goût ; au contraire lorſqu'il eſt expoſé en petit volume à l'action de l'air qui l'environne & le pénétre de tous côtés, il s'eſſore & devient l'élite du plus beau & du meilleur bled. Les Laboureurs, Monſieur, à qui j'ai expliqué les avantages de cette méthode ſe propoſent d'en faire uſage dans la ſuite, & je ne doute pas que le ſuccès ne l'établiſſe partout où l'on cueille le bled à fleur de terre. Pour les autres endroits, il ne faut pas l'eſpérer ſitôt.

Je remarque encore ici, Monſieur, une mauvaiſe pratique dont l'Auteur de la *Culture des Terres* a dèjà (je crois) parlé. Je ſoutiens avec lui que c'eſt un abus que d'expoſer l'avoine à la pluie pour lui donner de la qualité ; l'eau ne peut que l'altérer : mais comme cette erreur eſt utile à ceux qu'elle aveugle, elle réſiſtera long-tems à tout ce que l'on pourra dire de plus évident contre elle.

Quant à moi, le ſeul avantage que j'y trouve, c'eſt que l'avoine ſe bat mieux : mais cet avantage ne compenſe point la perte du grain qui reſte ſur la terre, & la mauvaiſe qualité de la paille, laquelle étant à moitié pourrie & chargée de terre, ne peut que nuire aux beſtiaux qui la mangent.

Cependant on affecte ici d'être ſi perſuadé que la pluie bonifie l'avoine qu'on la fauche verte, pour qu'elle puiſſe en profiter plus long-temps ſans s'égrainer. Si l'on ſerroit une pareille avoine auſſi-tôt qu'elle eſt ſeche, il eſt certain qu'elle ne peſeroit guères, puiſque n'ayant point atteint ſa maturité, elle reſteroit maigre & ſans qualité : l'eau pourroit peut-être bien en donner (de la qualité) à une plante en humectant à propos ſes racines lorſqu'elle végete encore ; mais il eſt plus sûr qu'elle ne peut qu'altérer la graine en tombant deſſus après que la tige eſt coupée ; la moindre idée de Phyſique, commune à tout homme ſenſé, n'en laiſſe pas douter ; mais cette Phyſique laiſſe encore moins douter que l'eau pénétre plus facilement un corps flaſque qu'un corps dur, & le grain d'avoine hydropique remplit le boiſſeau. J'ai l'honneur d'être &c.

L'Auteur du *Laboureur*.

III.

Magaſin des Graiſſes & Huile d'Aſphalte, pour graiſſer toutes ſortes de voitures & machines à frottement. Ce Magaſin eſt établi à Paris, au Compas d'or, *rue Montorgueil, près la rue Tireboudin.*

Il y a deux ſortes de *Graiſſes d'Aſphalte* : l'une eſt *épaiſſe*, & l'autre *claire*.

L'*épaiſſe* eſt très-propre pour graiſſer les roues des carroſſes, les trains & toute ſorte de voitures : elle eſt ſupérieure au vieux-oing, plus utile, de plus de durée, & à plus d'un tiers meilleur marché. Suivant l'expérience phyſique qui en a été faite, elle eſt amie du fer, & nourrit le bois ; elle ne ſe corrompt jamais & ſe conſerve ſans diminution de poids & ſans perdre de ſa qualité. L'odeur en eſt bonne & ſaine ; ſix onces ſuffiſent pour engraiſſer un carroſſe, & durent ſix jours de travail dans Paris.

Pour employer cette Graiſſe, on doit ſe ſervir d'une ſpatule de bois ou de fer, avec laquelle on l'étend ſur les eſſieux, comme du beurre ſur du pain ; elle ne coule point & ne forme aucun camboui. Lorſqu'on en eſt taché, on s'en nettoye avec de la ſimple eau de ſavon froide ; & s'il arrivoit qu'on en fît tomber ſur quelque équipage, on n'a qu'à prendre un peu d'huile avec une éponge, la paſſer ſur la partie barbouillée, & l'eſſuyer enſuite avec un linge ; rien n'y paroît plus ; la peinture ni le vernis n'en ſeront point endommagés.

La *Graiſſe claire* eſt à meilleur marché que l'épaiſſe, & a la même propriété ; elle n'eſt employée que par les Rouliers & Charretiers, qui gagnent beaucoup à s'en ſervir de la même maniere que de l'épaiſſe. Elle ſe défend de l'eau, & on l'employe très-utilement à graiſſer toutes ſortes de machines à frottement, comme rouets, preſſoirs, moulins ; & l'on remarque qu'elle eſt ſouveraine pour les javars, malandres, corps, excoriations & crevaſſes des chevaux.

L'*Huile d'Aſphalte* provenant de la même Mine & Manufacture de ce nom, a les mêmes propriétés que celle de Petrole d'Italie & de Languedoc : elle produit des effets merveilleux pour la guériſon des rhumatiſmes, des humeurs froides, des maladies des nerfs & des épidémies des beſtiaux.

Le *Conſeil du Commerce*, depuis 1720 juſqu'à préſent, a trouvé tant d'avantages pour le Public, dans l'établiſſement de cette Manufacture de Graiſſes, que d'après ſon avis, renouvellé dans toutes les occaſions, S. M. en a conſtamment accordé par cinq Arrêts, aux Entrepreneurs, *l'exemption de tous droits des Fermes aux entrées & dans l'intérieur du Royaume*, avec *la permiſſion de faire vendre & débiter* les Graiſſes & huile en provenant, dans toutes les Villes & lieux du Royaume, *ſans payer aucuns droits*, & *ſans qu'aucun Corps de Marchands* puiſſe s'y *oppoſer*, ni *inquiéter* les Débitans.

Cette Manufacture eſt établie en *Baſſe-Alſace*. On y va par *Hagueneau*, *Soultz* à la *Mine* de *M. Lebel*. Elle eſt la ſeule de cette eſpece, non-ſeulement en France mais dans toute l'Europe. Les graiſſes noires qui n'en proviendront pas ſeront contrefaites avec un goudron puant & corroſif; au lieu que les graiſſes d'aſphalte ſont douces, luiſantes, onctueuſes, ſaines & de bonne odeur.

Ceux qui voudront en faire le commerce, pourront s'adreſſer à la Manufacture, à M. *Gary*, *Garde-Magaſin*, *par Hagueneau à la Mine*; à Paris, à M. *Guillain*, *au Compas d'or*, *rue Montorgueil*, *près la rue Tireboudin*; à Lyon, à M. *Vedel*, *Négociant*, *rue du Plâtre*; à Straſbourg, à M. *Perrin*, *Entrepreneur de la Diligence de Lyon*.

Prix des Graiſſes & Huile d'Aſphalte, priſes ſur la Manufacture en Baſſe-Alſace, diſtraction faite de 15 pour cent de tare, poids de marc.

Graiſſe épaiſſe ...	24 l.	Le quintal de 100 l. net poids de marc.
Graiſſe claire	18	
Huile d'Aſphalte ..	120	

IV.

Effets publics a Londres, *le 25 Septembre 1772.*

Actions.	*Monnoye ſt.*
Le dividende pour les Act. de la B. à 5 ½ p ⅜ .	
Annuités conſol. à 3 p ⅝	88 ¼
Annuités réduites à 3 p ⅝	
Ann. de 1758 à 3 ½ p ⅝ .	90 ⅛
Ann. conſol. de 1762 à 4 p ⅝	
Le divid. pour les Actionnaires du S. à 3 ½ p ⅝ *	
Anciennes ann. de cette Comp. à 3 p ⅝	86 ¾
Nouv. ann. du Sud à 3 p ⅝	85 ¼
Ann. du S. de 1751 à 3 p ⅝	85 ¼
Le divid. pour les Action. de l'Inde à 12 ½ p ⅝ .	193 ½
Ann. de la Comp. des Indes à 3 p ⅝	
Obligations de la Comp. des Indes à 3 p ⅝ . .	19 ß
Blilets de Loterie pour 650,000 l. à 13 l. . .	12 ℔ 12
Long ann. non rachetables à différents termes .	
Annuités avec ſurvivances de 1765	
Long. ann. ſans cap. } 1745, 46, 57 / 1761 & 62.	14 ½ / 26 ½ } *années*,
Bill. de l'Ech. donnés pour payement de l'intérêt des anciens à 3 p. ⅝.	
Billets de la Marine à 4 p. ⅝ *Eſcomp.* . . .	2 ½

V.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Octobre 1772, au Mercredi 14 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 17, 22 à 23 liv. 15 ſ. *le ſeptier*; *idem* nouveau, de 21, 25 à 28 livres 5 ſ.; *idem* au Port de la Grêve, de 21 à 29 liv. Le méteil, 14 liv.; le ſeigle, de 14, 15 à 16 liv. 10 ſ.; l'orge, de 10 liv., 11 l. 10 ſ. à 12 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

---

* *La baiſſe eſt conſidérable depuis quinze jours; elle eſt produite par l'appréhenſion d'une diminution du dividende.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 10 Octobre 1772 au Mercredi 14 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 24 à 25 liv.; *idem* nouvelle, de 22, 22 liv. 10 ſ. à 23 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 17 Octobre 1772, de 56 à 57 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 53 à 54; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 à 18 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 50 à 51; *id.* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Octobre 1772.*

		liv.	ſ.	d.
Or de Portug. à	722			marc.
Du Mexique à	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à	720			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. 31 32.	99	10		
Or à 20 karats à	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	12	6	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49	2	6	

CHANGES DE PARIS, *du 17 Octobre 1772.*

Amſterdam	55	5/8
Londres	31	15 16e.
Hambourg	183	3/4 à 1/2
Madrid	15	4 6
Cadix	15	3
Livourne	95	1/4
Gênes	94	3/4
Lyon, *Saints*	1/2 p.	8 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1772.	*Jeudi 15.*	*Vendredi 16.*	*Samedi 17.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1265	1260 57 1/2	1255 52 1/2 50
D°. 16es. à 7 cou.			
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct.			

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771 & ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 14 Oct. 1772		Du Jeudi 15.		Du Vendredi 16.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix dern. mois 1771.	Z.	Deſchapelles, 6 p. mois 1772.	A.	Lempereur, ſix p. mois 1772.	Ai
Roytier, ſix prem. mois 1772.	A.	Courmont, *id.*	C.	Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*		Nau, *idem.*		Boſcheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*	C.	Delagarde, *idem.*	E.	Penchain, *id.*	C.
Deſplaces, *idem.*	F.	S. Janvier, *id.*		Patu, *idem.*	J.

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 27 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 9 Octobre.*

LES révolutions de la Pologne & du Port de Dantzick déroutent le commerce. On écrit néanmoins de cette Ville que plusieurs Négocians qui l'avoient quittée, y étoient depuis quelque tems retournés, sur l'assurance qu'ils avoient reçue de n'y trouver que de la protection & des encouragemens. Ces espérances s'évanouissent.

DE MUNICH, *le 7 Octobre.*

S. A. E. de Baviere qui a daigné agréer le titre de Président de la Société d'Agriculture de cet Electorat, encourage par son exemple les Membres de cette Société aux recherches utiles à l'économie rurale. Les Bavarois qu'on auroit pu, jusqu'à ces derniers tems, accuser d'indifférence pour les Arts, répondent aux desirs & aux efforts du Souverain : l'Agriculture sur-tout & l'Histoire naturelle sont aujourd'hui un des principaux objets de leurs études. La Société d'Agriculture établie à Altenocting a déjà mis sous les yeux du Public les preuves de leurs progrès dans la connoissance de la nature. M. le Baron de Hartmann, Vice-Président, déploye le zele le plus ardent & la science la plus profonde dans la direction des travaux de ses Associés. Parmi les productions publiées par cette laborieuse Académie, il y en a plusieurs qu'on gagneroit beaucoup à traduire dans d'autres Langues, & que l'on pourroit prendre pour guides dans une foule d'opérations. De ce nombre est le *Payſan Bavarois & Palatin.* Ce *Payſan* a bien observé, bien vu, bien procédé, bien éprouvé. Parmi les choses nouvelles que l'on enseigne, on remarque la liberté avec laquelle le zele y attaque les abus & les fautes de Police & d'Administration. Le Prince a imposé ce devoir à la Société dans ses Statuts, & c'est un monument élevé à sa gloire. Comme cette Société n'a pour but que l'utilité publique, en mettant au jour ses propres découvertes, elle y joint toutes celles dont l'expérience constate la bonté. Cette collection a commencé en 1769, & elle s'étend de jour en jour.

(*Nous rendrons compte des objets les plus intéressans que ce Recueil renferme ; nous remplirons par là un double devoir & envers le Public & envers cette respectable Société qui a des droits parrticuliers à notre reconnoissance & à notre dévoûment*).

ITALIE.

DE FLORENCE, *le 3 Octobre.*

Plusieurs rivieres, après des pluies extraordinaires, se sont encore débordées,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

durant le mois dernier, dans l'Etat de Veniſe & autres Etats d'Italie.

Nous apprenons de Livourne qu'il y a dans la Méditerranée une quantité prodigieuſe de Corſaires. On compte qu'il n'y en a pas moins de quarante des ſeuls Etats de Tunis. La Régence d'Alger, pour ne pas favoriſer les approviſionnemens des Ruſſes, a mis des entraves à l'exportation des grains. L'Empereur de Maroc a permis la ſortie d'une certaine quantité hors de ſes Etats où la récolte a été fort abondante.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 6 Octobre.*

Les pluies ont fait déborder les rivieres dans quelques Provinces & notamment dans la Catalogne.

S. M. a accordé à D. Fernand de Ibarra y Padilla, Directeur de la Fabrique Royale d'ouvrages d'eſpart, eſpece de genêt ou jonc, le privilege excluſif de faire un établiſſement à Damiel, ſa Patrie, ou autre lieu à ſon choix; S. M. a même daigné lui faire des avances pour hâter ſes progrès. Les récompenſes & la liberté ſont une autre ſorte d'encouragement pour l'induſtrie.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 12 Octobre.*

Nous venons encore d'apprendre d'Yorck que des rivieres enflées par les pluies avoient endommagé des ponts, rompu des chemins, ruiné des campagnes.

L'augmentation du prix de la biere a ſuivi celle du prix des grains : il en a été de même du lait & autres denrées. On prétend que les Revendeurs en alterent aujourd'hui la qualité; & que les Boulangers & les Laitiers ſur-tout mériteroient d'être punis. Au milieu de la cherté qui excite tant de plaintes, il y a des endroits, dans le Devonshire, par exemple, où les vivres ſont à un prix très-modéré, & même bas : le bœuf s'y vend trois pences la livre, le mouton deux & demi, le veau quatre pences, la volaille un shelling la paire, une oye graſſe dix-huit pences &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Bordeaux, *le 12 Octobre.*

Les prix des grains ne varient pas. Il nous arrive des farines de Philadelphie, & des bleds du Havre, de Rouen, de Saint-Malo, de Marans &c.

Les premiers jours de ce mois, il y a eu une légere augmentation dans les prix des marchandiſes de l'Amérique. Du 14 au 30 du mois dernier, il étoit entré treize navires venant de ces contrées; à ſçavoir la *Julie*, le *Satyre*, la *Fortune*, le *Baron de Cluni*, la *Comteſſe de la Marche*, la *Jeune Eliſabeth*, le *Télémaque*, le *Paquebot des Arcayes*, la *Philantropie*, la *Ville du Cap*, le *Boucaſſin*, la *Grande Anſe*, la *Jeune Victoire*.

Il a été expédié, pendant le mois de Septembre, tant par terre que par mer, 2220 barriques 39 quarts de ſucre brut, 4173 b. 131 q. de ſucre blanc; 25727 liv. indigo; 2,996,836 café; 43,530 cacao; 24,066 rocou.

De la Rochelle, *le 14 Octobre.*

Il y a long-tems que nous avons paſſé condamnation ſur un article aſſez remarquable. On a dit que le génie de notre Nation n'étoit propre qu'à perfectionner & non à inventer, on l'a répété; nous l'avons cru comme les Etrangers; & tout en méritant une réputation bien différente, nous le croirions encore : cependant, excepté dans les choſes de mode, il eſt très-vrai qu'en général nous imitons peu; & tandis que l'induſtrie étrangere pénétre difficilement parmi nous, la nôtre ſe répand avec une rapidité ſinguliere dans les autres Etats de l'Europe. Nous n'adoptons pas même, ſi ce n'eſt très-rarement, nos propres inventions, lors même que l'utilité en eſt manifeſte. Dans bien des pays, les Arts ne ſont que les Arts de la France. Les Eſpagnols viennent d'apprendre de nous la fabrication des eaux-de-vie. Déjà ils commencent à entrer en concurrence avec nous pour la qualité; & cette Province en particulier ſe reſſent beaucoup de leur concours

dans les Places de Flandre ; de Picardie ; & des pays du Nord, accoutumées ci-devant à ne s'approvisionner que chez nous. D'un autre côté, il nous seroit facile d'apprendre à faire de l'huile de graine de lin, nous en vendons la matiere aux Hollandois, & les Hollandois viennent ensuite nous en vendre l'huile. Pourquoi donc ne pas regagner d'un côté ce que nous perdons de l'autre ? Ce n'est pas la main-d'œuvre qu'il faut ici considérer, du moins commme l'objet le le plus intéressant ; c'est l'avantage du Cultivateur & celui du Consommateur. Quand nous ferons de l'huile de graine de lin en concurrence avec les Hollandois, les Acheteurs de la graine multipliés lui donneront un nouveau prix, & le nombre des Vendeurs grossi contribuera, ainsi que l'épargne résultant de la fabrication faite sur les lieux, à diminuer le prix de l'huile. Cette idée en apparence assez avantageuse, sera vraisemblablement inutile ; on la trouvera inexécutable, premiérement parce que cette Province n'ayant pas des Ouvriers intelligens en ce genre, il est impossible d'en avoir ; & qu'étant dépourvue de moulins à huile, il est également impossible d'en construire. En vertu de ces beaux raisonnemens, nous ne ferons donc pas de l'huile de graine de lin.

De Blois, *le 16 Octobre.*

Le Conseil Supérieur de cette Ville, par un Arrêt provisoire du 25 Septembre dernier, a fait défenses d'exécuter l'Ordonnance du Siege de la Police d'Angers, rendue le 24 Août dernier concernant le droit de mouture, ci-devant annoncée. Les Meûniers sont maintenus, jusqu'à ce qu'il en ait été statué définitivement, dans la possession de rendre, outre leur payement & droit de mouture de douze boisseaux sec & net, treize boisseaux, pour le moins, de farine combles & pacsés.

D'Angers, *le 16 Octobre.*

Les Maitres Entrepreneurs des carrieres d'ardoise de cette Ville se sont réunis pour ne former qu'un seul & même Corps, contre la teneur des Réglemens ; de façon qu'ils ont renvoyé la majeure partie des Ouvriers, & qu'ils portent leurs gains à un taux arbitraire. Cette association ne durera peut-être pas ; si l'on appelloit d'autres Entrepreneurs, ils seroient peut-être forcés de la rompre. Il est à croire que la moindre concurrence dans cette exploitation déconcerteroit leurs projets.

La destruction de la forêt de Beaufort en Anjou laissera dans la partie des bois un vuide d'autant plus sensible que cette Province en est déjà assez dénuée, à cause du peu de soin que l'on a de remplacer par de nouvelles plantations ceux que l'on vend. Cependant ces plantations deviendront peut-être bientôt un des objets les plus avantageux à cultiver.

Le nettoyement de l'Authion qui coule le long de cette forêt pour se rendre dans la Loire, ordonné par un Arrêt du Conseil, s'exécute actuellement. Si la réussite répond aux soins de l'Entrepreneur, ce ruisseau aura quelque utilité. Les frais uniquement supportés par les dix-sept Paroisses riveraines seront pour elles un fardeau accablant, s'ils doivent monter, comme on le prétend, à deux millions ; ces travaux les ruineroient en attendant qu'ils les enrichissent. Comme l'utilité de l'entreprise ne se bornera pas à elles seules, & qu'elle sera pour la Province un bien public, il est à croire qu'une portion de cette rude charge sera repartie sur le reste du pays qui doit en profiter.

De Lille (*en Flandre*), *le 17 Octobre.*

Les prix des grains continuent d'augmenter légérement. Les huiles de colsat se soutiennent constamment sans apparence de diminution prochaine. Le cent pesant d'amidon se vend 25 florins.

De Dieppe, *le 19 Octobre.*

La pêche du hareng est en train depuis quelque tems. Le premier bateau qui en soit revenu, rentra le 9 de ce mois chargé de cinq lests de harengs salés, qui ont été vendus à raison de 330 liv. le lest, composé de douze barils. Le poisson de trois autres bateaux arrivés le 10 s'est vendu sur le pied de 315 liv. le lest. C'étoit encore assez loin du prix commun ; mais on n'étoit pas encore dans le fort de la pêche. La morue de terre-Neuve vaut 120 livres le cent

de ſoixant-huit poignées ; & la morue en baril 60 livres.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Seconde Réponſe aux Queſtions ſur la culture des aſperges, par M. Robert d'Hauby. Au Château d'Ormeſſon, ce 10 Septembre 1772.

C'eſt avec grand plaiſir, Monſieur, que je vous adreſſe le Mémoire ci après.

Par votre Gazette N°. 70, page 559, on vous fait différentes queſtions ſur la plantation des aſperges ; pour y répondre d'une maniere claire, on va donner le procédé de plantation, le meilleur & le plus ſimple.

Maniere la meilleure pour planter & avoir de belles aſperges.

Dans le courant de l'automne, on formera ſes rayons de 4 pieds de largeur, ſur deux pieds & demi de profondeur, en laiſſant des entre-deux de quatre pieds, lorſque le terrein ſera ſans eau ; car s'il étoit humide, on ne donneroit aux rayons que quinze pouces de profondeur, & la terre des rayons rejettée ſur les entre-deux, formeroit à peu près la même profondeur de deux pieds & demi : mais dans ce dernier cas, il faudroit ſe ſervir d'autre terre pour former le terreau ci-après.

La meilleure expoſition à donner aux rayons, eſt celle d'avoir leur direction du nord au midi, & tant que l'on peut en pente vers ce dernier, avec un abri de mur ou autre au nord.

Toutes les terres excavées de rayons doivent ſe tranſporter à la brouette ; la meilleure dans un dépôt voiſin à la tête des rayons, pour en former le terreau ci-après, & la mauvaiſe ou médiocre au-dehors du jardin.

Les rayons formés, on porte ou roule 18 pouces de hauteur de fumier (1) dans toute l'étendue des rayons qui, bien foulés aux pieds, ſe réduiſent à 12 pouces.

Avec un tiers des meilleures terres excavées, un tiers de ſable gras, ſi l'on en a, & un tiers de terreau de fumier conſommé, ou moitié terre & autant de terreau, on compoſe une bonne terre que l'on méle & paſſe à la claye. On en porte ſix pouces de hauteur ſur le fumier des rayons, en dépoſant toujours ſa terre en avant, afin de ne la pas fouler & d'entaſſer au contraire le fumier le plus poſſible.

A meſure que la terre compoſée ſe voiture à la brouette, le Jardinier étant ſur les entre deux, ou ſur le fumier, avec un rateau, régaliſe la terre de 6 à 7 pouces de hauteur, pour qu'il y en ait ſix pouces de haut lors de la plantation.

Sitôt les grandes gelées paſſées, commencement de Mai (1), on établit ces griffes d'aſperges ſur deux traits tirés au cordeau, à diſtance de 2 pieds l'un de l'autre, ſur leſquels on établit ces griffes à 2 pieds l'une de l'autre en échiquier, de maniere qu'elles ſe trouvent à deux pieds en tous ſens & à un pied des bords des entre-deux (2). Ce ſont-là les bonnes diſtances, ſi l'on aime mieux la qualité & la groſſeur que le nombre.

A meſure que l'on poſe & étend bien les racines des griffes, on les aſſujettit avec une poignée de terre compoſée ſur chacune ; & après qu'un rayon eſt achevé, on recouvre toutes les griffes dans toute la largeur & longueur du rayon de trois pouces de terre compoſée, amenée par les entre-deux, pour ne pas paſſer dans les rayons, & on l'égaliſe au rateau, comme les ſix pouces du deſſous.

Il n'eſt plus queſtion que de les ſarcler en tous ſens, de maniere qu'il n'y ait jamais d'herbes, & de les arroſer, au beſoin, dans la premiere année ſeulement.

A la Saint Martin, on coupera tous les montans rès pieds, rès terre, & on donnera un léger labour en coulant ; on fera toutes les années la même choſe, ſauf que la pro-

(1) *Lorſque le terrein eſt ſec, on prend du fumier de vache ; s'il eſt au contraire humide & froid, on prend celui de cheval ou de moutons.*

(1) *On peut planter juſqu'au 15 d'Avril ; mais le plutôt eſt le meilleur, & le faire toujours par un beau tems.*

(2) *Il y aura ſix griffes par toiſe courante de rayon, & pour cent toiſes ſix cens griffes, qui coûtent 4, 5 ou 6 ſ. le cent, Quai de la Ferraille.*

fondeur des labours augmentera en proportion de l'augmentation des terres rapportées.

Au mois de Mai ſuivant on donnera un pareil labour & on rechauffera de 3 pouces avec la terre compoſée, on ſarclera toute l'année, de maniere qu'il n'y ait jamais d'herbes.

Idem les trois années ſuivantes.

A la quatrième pouſſée, qui ſera la troiſième année révolue de plantation, on cueillera les plus belles aſperges ſeulement.

Tous les plants bien choiſis & de deux ans font de belles & groſſes aſperges. J'ai l'expérience que celles de Hollande ne font pas mieux que les autres & que tout dépend de la façon de les planter & cultiver.

A la S. Martin de la quatrième année & des ſuivantes, on relevera ſix pouces de la terre des rayons ſur les entre-deux & on cultivera le deſſous: elle bonnifie le terrein & les plantes, & l'on recouvrira dans les premiers quinze jours de Mars, après avoir cultivé comme à la S. Martin, toujours ſans paſſer dans les rayons.

On fumera tous les deux ans, à commencer de la quatrième année, avec fumier conſommé de la qualité requiſe.

On peut dans les mois de Mars & d'Avril couvrir de grand fumier, en découvrant dans les beaux jours & recouvrant les ſoirs.

C'eſt une vieille erreur de garnir le fond des rayons de briques, tuiles ou planches.

Je me propoſe de vous donner un moyen d'avoir des artichaux depuis le commencement juſqu'aux gelées, toujours tendres, au lieu d'être durs & chanvreux.....

J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, ROBERT D'HAUBY.

II.

Lettre concernant l'Indigo. A Paris ce 4 Septembre 1772.

MONSIEUR,

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on ſe plaint de l'ignorance où l'on eſt en Europe de la nature & de l'origine de pluſieurs drogues qu'on tire des Indes Orientales & Occidentales, quoiqu'elles ſoient d'un uſage journalier ſoit pour la Médecine ſoit pour les Arts. L'indigo a été long-tems de ce nombre: pluſieurs Botaniſtes ſe ſont trompés ſur le genre de plante dont on peut retirer cette fécule bleue; Tournefort même ne l'a rangé qu'après coup parmi les eſpeces de l'émerus. Tous les autres, tels que Marcgrave, Ray, Linnée &c, ont regardé auſſi cette plante comme étant de la famille des légumineuſes ou papillonnacées. M. Beauvais Raſeau eſt le ſeul des Modernes qui ait élevé quelque doute à ce ſujet (dans l'Art de l'Indigotier publié par l'Académie) & qui en ait fait un genre de plante particulier, parce qu'il prétend que les pétales de la fleur de *l'indigofera* s'étendent en maniere de fleur en roſe, & que la ſtructure de cette fleur differe de celle de l'émerus. Mais comme tous les Botaniſtes modernes François & Etrangers, qui l'ont vue & obſervée attentivement, ſoit ſur les lieux, ſoit dans les ſerres ou jardins où on la cultive, ſont d'un avis différent, je crois qu'on peut d'autant plus s'en tenir à leur déciſion, que M. Beauvais lui-même dit dans un autre endroit de ſon Ouvrage, que les fleurs de *l'indigofera* ſont ailées ou papillonnacées: il ne differe des Botaniſtes qu'en ce que ceux-ci ne donnent que quatre pétales à ces fleurs, & qu'il leur en donne cinq. Il doit donc paſſer pour conſtant que les différentes plantes dont on retire une fécule bleue nommée *indigo*, ſont toutes de la famille des plantes légumineuſes: pluſieurs d'entr'elles ne ſont peut-être même que des variétés d'eſpeces, quoiqu'il ſoit conſtant d'ailleurs qu'on en compte cinq très-diſtinctes en Amérique. Il y a encore lieu de préſumer que ces eſpeces ne ſont pas les mêmes qu'on emploie pour le même objet dans les Indes Orientales; c'eſt ce qui paroît du moins par la différence du tems qu'on met à la fermentation de ces plantes dans les divers pays de l'Orient, tels que la Chine, le Japon, Amboine, le Mogol, la Perſe, Alexandrie &c; différence qui ne quadreroit pas aſſez avec celle du climat des différens lieux, ſi l'on y employoit la même plante. En effet vingt-quatre heures ſuffiſent à Agra pour la fermentation, pendant qu'il en faut quarante-huit à Saint-Domingue dont le climat eſt plus chaud. Or comme le ſage Auteur de la Nature, pour faciliter à l'homme la connoiſſance & l'uſage des plantes utiles à ſes beſoins, a doué les plantes qui compoſent chaque dif-

férente famille des mêmes vertus, quoiqu'en des degrés différens, quelques Phyſiciens modernes ont imaginé de faire des tentatives ſur pluſieurs eſpeces de plantes légumineuſes, perſuadés que, par l'analogie, ils pouvoient eſpérer d'en retirer une fécule de même nature que l'indigo. Quelques-unes de ces tentatives, qu'on aſſure avoir réuſſi, n'ont point été rendues publiques : M. Buc'hoz nous apprend ſeulement (dans ſes Lettres Périodiques) que pluſieurs eſſais faits ſur les feuilles du robinia ont fait découvrir en elles une matiere propre à la teinture qui ne le céde pas à l'anil ou indigo, par le beau bleu qu'on en retire. On regrette que ce ſçavant Botaniſte n'ait pas indiqué l'eſpece de *robinia* ſur laquelle ces eſſais ont été faits, qu'il ne ſoit pas entré dans un plus grand détail ſur un objet ſi important, qu'il n'ait pas même cité l'Auteur d'où il a tiré cette obſervation, & celui qui a fait l'eſſai. Vous l'engagerez ſans doute, Monſieur, à le faire par la voie de votre Gazette ; il complettera le ſervice qu'il rend au Public par ſes obſervations utiles, & en lui faiſant connoître l'Auteur de la découverte, il le mettra à portée de juger du degré de foi qu'il y doit ajouter.

D'un autre côté, MM. les Auteurs du *Manuel du Naturaliſte* nous apprennent que les feuilles de cytiſe-indigo, qui croît à la Louiſiane, donnent une couleur bleue, & *qu'on pourroit la cultiver avec ſuccès dans nos Provinces méridionales*. Ils auroient dû donner le nom de cette eſpece, ou la ſpécifier davantage, afin qu'on pût profiter de leur avis : on ſe flatte qu'ils le feront auſſi à votre réquiſition, s'ils veulent rendre leur bienfait profitable. Il eſt beau de créer des Arts ou de les perfectionner : les hommes ont toujours été ſenſibles au bien que leur ont fait ceux qui ont pourvu à leurs beſoins, au point qu'on leur accordoit autrefois les honneurs divins. Si nous ſommes aſſez éclairés aujourd'hui pour que la ſuperſtition n'outre pas notre zele, nous n'en ſommes pas moins reconnoiſſans envers ceux qui contribuent à la perfection de nos Arts. Leurs noms gravés au Temple de Mémoire; leurs écrits moins ſujets, que ceux qui concernent les autres parties de la Littérature, à la variation du goût, les aſſurent de l'immortalité. Mais quel bien opéreront-ils ſi, à l'exemple de Pline, ils ſe contentent d'indiquer les procédés des Arts ? Ils ne cauſeront que des regrets à ceux qui veulent s'inſtruire, les engageront dans des tentatives infructueuſes, ou les décourageront d'en entreprendre.

J'ai l'honneur d'être &c.

III.

Programme au ſujet de l'Ouvrage intitulé : Monde primitif, analyſé & comparé au Monde moderne.

Les Sçavans des Pays Etrangers n'ayant pu jouir du bénéfice des trois mois annoncés pour la Souſcription de cet Ouvrage, & ayant deſiré qu'elle fût prorogée en leur faveur, l'Auteur avertit par ce Programme, qu'il en étend la durée juſqu'à la fin de cette ennée 1772, pour le premier volume ; & qu'alors celle-là étant abſolument fermée, il en ouvtira une ſeconde de ſix mois, aux conditions qui ſeront indiquées alors pour deux autres volumes in-4°. qui auront pour objets, l'un les *Principes* ſur l'origine du Langage & de l'Ecriture, avec nombre de Planches ; & l'autre, la *Grammaire univerſelle*.

On avertit en même tems le Public, que l'on diſtribuera, au commencement du mois de Novembre prochain, & à compte de la Souſcription, le Plan général & raiſonné de toutes les portions qui entrent dans ce grand Ouvrage ; & qu'à la clôture de la Souſcription actuelle, & dans le courant de Janvier, on délivrera encore une portion conſidérable du premier volume, qui contiendra l'explication, 1°. du ſecond fragment de Sanchoniaton, ou l'Hiſtoire de Saturne ; 2°. de l'Hiſtoire de Thot, ou Mercure ſon Secretaire ; 3°. de l'Hiſtoire d'Hercule & de ſes douze Travaux : morceaux qui font un tout inſéparable.

Le Public ſera ainſi mieux en état de juger de l'Ouvrage dont on proroge ici la Souſcription. Le reſte du volume ſe diſtribuera au plus tard au mois de Mars 1773, avec les noms de MM. les Souſcripteurs.

Nous ajouterons ici, par déférence pour le Public, qui a deſiré d'être inſtruit du nombre de volumes qu'auroit cet Ouvrage, que s'il reçoit favorablement les trois que nous venons d'indiquer, ils ſeront ſuivis de trois autres qui auront pour objet la *Mytho-*

logie & *l'Hiſtoire des premiers Peuples ;* & par rapport aux *Dictionnaires*, qui font une portion ſéparée des objets précédens, qu'ils ſeront renfermés dans quatre volumes.

Lorſque nous avons dit que ces volumes ſeroient de 500 pages qui, par le grand format qu'on a pris, contiennent la valeur d'un nombre beaucoup plus conſidérable, on n'a pas entendu s'en tenir ſtrictement à ce nombre, mais ſeulement indiquer qu'il n'y en auroit aucun au-deſſous. Lorſqu'il en faudroit beaucoup plus pour completter une matiere, on ne s'y refuſera pas, principalement dans les volumes ſans planches.

Chaque volume ſera délivré broché, mais le port ſera aux frais de MM. les Souſcripteurs. On ſouſcrit à Paris chez l'Auteur, M. *Court de Gebelin*, rue Poupée, Maiſonde M. *Boucher*, Secretaire du Roi ; *Boudet*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques ; *Valleyre* l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie ; veuve *Ducheſne*, Libraire, rue Saint-Jacques ; *Saugrain*, Libraire, Quai des Auguſtins.

IV.

Moyen de détruire l'hyeble.

L'hyeble croît dans les bas fonds. Cette herbe s'enracine à quatre ou cinq pieds de profondeur, ſi-bien que la bêche ne peut la détruire. Cependant elle combat le froment, le repouſſe, l'étouffe ; il faut le délivrer d'un ennemi ſi dangereux. Mais comment extirper une pareille plante ? On obſerve qu'elle diſparoît totalement d'une terre qui produit du treffle pendant trois ans, pourvu que ce treffle ſoit bien fourni & bien entretenu. Ce moyen eſt auſſi sûr que ſimple. Il y a dans le regne végétal, comme dans le regne animal, des *antipathies*, ſi je puis ainſi dire, des incompatibilités qu'il faut s'attacher à découvrir, afin que les plantes, amies de l'homme, ſe défendent & ſe ſauvent les unes les autres.

Le Citoyen qui a eu la bonté de nous communiquer cette obſervation & de nous en promettre de nouvelles, eſſaye actuellement ſi l'eſparcel n'auroit pas la même propriété. Cette plante eſt trop peu connue dans les pays montueux & arides où elle ſuppléeroit parfaitement à la diſette des fourrages. Nous prions l'Auteur de ces avis de ne pas douter de notre empreſſement à profiter de ſes lumieres, & de notre exactitude à remplir les conditions qu'il nous preſcrira.

V.

Maniere sûre de préparer la levure pour diſtiller l'eau-de-vie de grains.

Ce procédé vient d'être publié dans les Papiers de Leipſick. L'Econome à qui on le doit ne braſſe à la fois pour ſa conſommation qu'une demi-tonne de biere pour laquelle il employe trente livres de bon malt avec une demi-livre de bon houblon. Il prend enſuite trente-cinq livres de froment qu'il délaye petit à petit dans une quantité ſuffiſante de ſa biere nouvellement braſſée, & encore paſſablement chaude, de façon qu'il ne reſte dans la maſſe entiere de cette farine aucun pelotton ou grumeau, & qu'elle eſt parfaitement diviſée. Cela fait avec le ſoin néceſſaire, notre Econome verſe le tout dans la biere qu'il a braſſée pendant qu'on remue avec force le tonneau qui la contient. Enſuite il le place dans un endroit qui a le degré de chaleur convenable, où il fait fermenter ſa biere moyennant un pot de levure ordinaire qu'il y ajoute. Enfin le tonneau eſt diſpoſé, avec toute la matiere, dans un lieu frais. En ſuppoſant que la levure qu'il en tire coûte plus que la levure ordinaire, il eſt conſtant que par ce moyen l'alembic rend beaucoup plus que par les procédés ordinaires, & l'on a de la biere excellente.

VI.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 17 Octobre 1772, au Mercredi 21 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 28 livres *le ſeptier ; idem* nouveau, de 20, 24 à 27 liv. 15 ſ. ; *idem* au Port de la Grêve, de 21 à 28 liv. Le ſeigle, de 14, 15, 15 l. 10 ſ. à 16 liv. 5 ſ. ; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Sameedi 17 Octobre 1772 au Mercredi 21 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23 l. 10 ſ., 24 à 24 l. 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 21, 22 liv. 10 ſ. à 24 l.; *idem* au Port de la Grêve, 22 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 24 Octobre 1772, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Octobre 1772.*

	H	ß		
Or de Portug. à . .	722		}	*marc.*
Du Mexique à . . .	716	5		
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	720	6		
Ducats à	98	10	}	*once.*
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	12		
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	16	}	*marc.*
Idem à 11 d. 10 gr. à	52			
Piaſtres à	49	6	6	

CHANGES DE PARIS, *du 24 Octobre 1772.*

Amſterdam	55	½
Londres	31	
Hambourg	183	¾
Madrid	15	4 6
Cadix	15	3
Livourne	95	¼ à 96
Gênes	93	¾
Lyon, *Saints*	½	p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1772.	*Jeudi* 22.	*Vendredi* 23.	*Samedi* 24.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1257 ½ . . .	1257 ½ . . .	1257 ½ . . .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 21 Oct. 1772		Du Jeudi 22.		Du Vendredi 23.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Roytier, ſix prem. mois 1772.	A.	Deſchapelles, 6 p. mois 1772.	C.	Lempereur, ſix p. mois 1772.	A.
Radix, *idem.*		Courmont, *id.*		Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*	B.	Nau, *idem.*	F.	Boſcheron, *idem.*	C.
Boutray, *idem.*	F.	S. Janvier, *id.*		Penchain, *id.*	
Deſplaces, *idem.*	J.	Delagarde, *idem.*	M.	Patu, *idem.*	L.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,*

COMMERCE,

ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Samedi 31 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Octobre.*

LES Papiers publics annoncent que S. M. a approuvé un plan merveilleux dont l'effet ſeroit d'éteindre la dette nationale portée infiniment plus haut qu'il ne peut y avoir d'argent dans le Royaume. Le Peuple n'attend pas avec beaucoup de patience le moment de voir l'ordre, le Commerce, les Manufactures ſe rétablir.

La Magiſtrature de cette Ville change ſi ſouvent que les Titulaires n'ont pas le tems d'exercer leurs fonctions & ſur-tout conformément à des inſtructions qui varient ſans ceſſe.

Le Gouvernement vient d'établir un Bureau général de Correſpondance pour exécuter les commiſſions dans l'intérieur du Royaume & au dehors, tenir une bourſe patriotique, préſider aux ventes publiques, collecter pour les loteries, inſpecter un Bureau d'écriture &c. Il eſt des tems où la confiance publique eſt très-difficile à gagner.

Il paroit une Ordonnance du 24 Septembre, par laquelle S. M. ſtatue que les redevances de grains qui lui étoient payées en argent le ſeront en nature, dans les magaſins royaux, afin que le Peuple ſoit bien tranquille ſur ſa ſubſiſtance.

On a trouvé un expédient pour empêcher les grains de varier de prix dans les Marchés de cette Capitale, ç'a été de les taxer dans tout le Royaume, à tout haſard. Il y a des Politiques qui voudroient que pour embellir l'opération & en aſſurer l'effet, on eût encore proſcrit les magaſins cachés & établi une inquiſition encourageante, tonné contre le monopole qui s'empare de tout, même des magaſins royaux, & qui met la cherté juſques ſur les grains taxés, & ſévérement défendu d'acheter des bleds dans les lieux où ils croiſſent pour les mettre en tas dans ceux où ils ſe conſomment &c.

La Société Royale des Sciences de Norwege a propoſé pour ſujet des Prix promis par S. A. R. le Prince Frédéric, 1°. *Quelles ſont les cauſes les plus probables de la maladie nommée* lepra ſcorbutica, *qui ſe manifeſte ſur les côtes de Norwege, & quels ſeroient les moyens d'y remédier?* Prix 50 rixdales. 2°. *Quelle eſt la méthode la meilleure, eu égard à la ſaiſon, au lieu & aux inſtrumens, de pêcher le hareng, de le ſaler & de l'appréter, de maniere qu'il ſe conſerve longtems & égale parfaitement les harengs de Hollande?* Prix 50 rixd. 3°. *Quelle eſt la meilleure maniere de rendre les charrues ordinaires du pays plus propres à labourer différentes ſortes de terre?* Même prix. Cent cinquante rixdales ſeront partagées entre divers Mémoires relatifs à la culture des terres, à la pêche, aux forêts, à la deſtruction des bêtes ſauvages &c. Les diſſertations écrites en Latin ou en Danois ſeront remiſes à Drontheim à la Société avant la fin de Novembre. On prétend qu'un Particulier a

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

déjà envoyé trois Mémoires pour le concours des trois premiers Prix, & pluſieurs autres ſur les derniers objets : ſa réponſe à chaque queſtion ne contient que ces mots, *un bon Gouvernement* : on ne croit pas qu'il ſoit couronné.

ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT *le* 14 *Octobre.*

Le commencement des vendanges eſt fixé à Lundi prochain 19 du courant. On eſpere que le raiſin qui eſt très-beau, rendra beaucoup & que le vin ſera bon. Il s'agit moins de nous que de nos voiſins qui ont d'excellens vignobles dont le produit influe ſur les prix des autres denrées ; car pour notre territoire, il ne donne ni la qualité ni la quantité. Ce n'eſt pourtant pas que nous n'ayons des vendanges auſſi, & en outre le ſecret de les étendre. Par exemple, ceux qui ont des jardins ſans une ſeule ſouche achetent des raiſins, les attachent aux eſpalliers, & les vendangent : chacun a ſon plaiſir.

ITALIE.

DE FLORENCE, *le* 10 *Octobre.*

Le débordement du Pô, cauſé par les pluies, a eu de triſtes effets dans les territoires de Parme & de Plaiſance. La Lombardie a eſſuyé de terribles orages ; le Breſſan & le Bergamaſque ſur-tout ont horriblement ſouffert de la grêle : elle a été ſi forte vers la fin de la Foire de Bergame que beaucoup de beſtiaux & quelques Payſans en ont été tués.

La République de Veniſe a fait publier la ſuppreſſion de pluſieurs Fêtes, comme des occaſions de déſordres ſpirituels, & des cauſes de diſtractions de l'Agriculture, des Arts & du Commerce.

Suivant les nouvelles de Gênes du 26 Septembre, le Capitaine d'un bâtiment Vénitien a rapporté qu'il avoit vu en-deçà du détroit deux Eſcadres, l'une Françoiſe de douze vaiſſeaux de guerre, l'autre Angloiſe, leſquelles faiſoient voile vers le Levant pour protéger le commerce de leurs Nations reſpectives.

On a publié derniérement à Naples une Dépêche Royale aux Préſidens Provinciaux en interprétation des actes émanés pour l'abolition des décimes. Celles que reçoivent les Collégiales & les Cathédrales pour le Service Divin, les Abbés & les Bénéficiers, & les Evêques ſur celles des Chapitres, ne ſont pas compriſes dans la ſuppreſſion. Quant aux autres, les Communautés dont quelques-unes avoient repréſenté qu'il leur ſeroit plus onéreux de les payer que d'établir des congrues, auront la liberté d'en continuer le payement en attendant qu'elles ſoient en état de s'en exempter en aſſurant aux Curés un ſort convenable à la dignité de leur miniſtere, juſqu'à ce que leurs prétentions aient été jugées.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 15 *Octobre.*

Il s'eſt derniérement préſenté environ ſix cens Matelots pour entrer au ſervice de la Compagnie des Indes : quelques uns de ſes navires ſeront bientôt prêts à partir. Les Officiers de ceux qui ſont deſtinés pour l'Inde doivent être rendus à Graveſend le 26. Le *Hampshire*, nouvellement arrivé de l'Inde, a rapporté qu'il avoit laiſſé à Sainte-Helene le *Clive* & le *Rochford*.

Le Corps des Marchands a pris en conſidération les griefs de ceux qui trafiquent en Portugal.

Nous apprenons de Rothburg que la riviere, par une crue ſubite, a réduit le Peuple dans une grande détreſſe, en rompant les communications, entraînant les proviſions de toute eſpece, exerçant toute ſorte de ravages.

On dit que le Parlement, dans la Seſſion prochaine, accordera des gratifications pour l'encouragement de la fabrication du ſalpêtre.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE TOULOUSE, *le* 16 *Octobre.*

La Monnoie de cette Ville vient d'être exceptée, par une Déclaration du Roi du 22 Septembre, de la ſuppreſſion ordonnée par Edit du mois de Février 1772.

Depuis quelques années, le commerce